

RECOMMANDATION UIT-R BT.1721

Mesure objective de la qualité perceptuelle des images numériques sur grand écran destinées à être présentées en salle

(Question UIT-R 15/6)

(2005)

Domaine de compétence

Aux termes de la présente Recommandation, les techniques de mesure objective de la qualité perceptuelle des images numériques sur grand écran (LSDI, *large screen digital imagery*) destinées à être présentées en salle devraient être conformes aux paramètres définis dans la Recommandation UIT-R BT.1683, applicable aux systèmes de télédiffusion numérique à définition normale.

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que les Recommandations UIT-R BT.1680 et UIT-R BT.1689 précisent les conditions d'utilisation des systèmes en bande de base définis dans les Recommandations UIT-R BT.709, UIT-R BT.1543 et UIT-R BT.601 en tant qu'appartenant à une hiérarchie de systèmes d'images numériques sur grand écran (LSDI, *large screen digital imagery*) pour la distribution de programmes d'images LSDI destinés à être présentés en salle;
- b) que la Recommandation UIT-R BT.1662, qui définit la chaîne de référence générale et la gestion de la marge de post-traitement pour le contenu de présentation des programmes dans les applications LSDI, précise que la diffusion des images LSDI devrait en théorie être transparente par rapport à la qualité intrinsèque du programme à l'entrée de la chaîne de diffusion;
- c) que la Recommandation UIT-R BT.1683 précise des techniques de mesure objective de la qualité perceptuelle des images vidéo applicable à la télévision numérique à définition normale en présence d'une image de référence complète;
- d) que les techniques de mesure objective de la qualité perceptuelle des images vidéo, précisées dans la Recommandation UIT-R BT.1683 pour les systèmes de télévision numérique à définition normale, peuvent également pour la plupart s'appliquer à des systèmes à taux d'échantillonnage plus élevé, tels que ceux qui sont décrits dans les Recommandations UIT-R BT.709, UIT-R BT.1543 et UIT-R BT.601, si l'élément de l'image le plus finement rendu correspond approximativement au même angle d'observation, quelle que soit la structure d'échantillonnage vertical du système,

recommande

1 d'appliquer aussi à la présentation en salle des images LSDI les techniques de mesure objective de qualité perceptuelle des images vidéo définies dans la Recommandation UIT-R BT.1683 pour les systèmes de télédiffusion numérique à définition normale.
